Canada

té de secours ent canadien-a son bureau-éminées dans es de \$1000,00 orts aux gou-le 1er janvier

polices, soit yables en 10, alidité, et des maine, et des maine, ite à Edmun-r entrer dans ou de polices

BARD,

traitant faire un

nent une ment du ui notre

OBE PLAISIR dissemblables

ier 1925 S HONE

où vous nts de

Le GRAND CONCOURS de RECRUTEMENT

La Societe L'Assomption

Le concours de recrutement de la Societe L'Assomption qui se terminera le 31 juillet. Jusqu'a ce jour le concour n'a pas rapporte les resultats attendus. Quelques succursales ont fait un travail magnanime, et nous desirons feliciter et en meme temps les remercier pour leur esprit de devouement dont ils ont fait preuve. Plusieurs succursales cependant, n'ont pas encore donné de vouveaux membres à la Société. Nous prenons la liberté de demander à celles-ci de se mettre à l'oeuvre et de profiter des trois semaines qui nous resterit encore pour tacher d'augmenter le nombre de leurs membres. Nous voudrions voir toutes nos succursales figurer au tableau d'honneur.

AUX ASSOMPTIONNISTES

LISEZ CES DEUX LETTRES

Chers confrères et compatriotes: Notre concours de recrutement touche à sa fin. A-t-il rempor-té les résultats attendus? L'avenir le dira. Toutefois il est encore temps pour nous de faire une revue de nos effort's passés pour voir si, durant ce concours, nous avons déployé toute l'énergie que de-mandait une cause aussi importante qu'est celle de La Société L'As-

Sans doute nous pouvons trouver de l'assurance aussi bonne dans d'autres sociétés, mais nulle part nous ne trouverons certains avantages qu'offre notre société. D'abord, elle offre le moyen de

mous grouper comme peuple, chose que les autres n'offrent pas et de travailler uniquement aux intérêts communs du peuple Acadien.

'Mais là, où La Société L'Assomption accomplit un travail providentiel c'est dans le domaine de l'éducation. Ah! si nous comprenions l'importance de la caisse écolière, c'est-à-dire si nous réfléchissions sérieusement à son importance, nous aurions bien plus d'arguer des courses pour faire entre des nouseurs membres des deur et de courage pour faire entrer des nouveaux membres dans notre société. Notre patrie a besoin plus que jamais d'hommes ins-truits et bien pensants pour la défendre lorsque ses droits seront méconnus. L'on dit que peu nombreux parmi nous sont les Acadiens qui ont les moyens de fournir à leurs enfants une éducation secon-daire. Eh bien La Société L'Assomption est là qui ne demande que des nouveaux membres pour continuer comme par le passé, à faire instruire des jeunes gens et des jeunes filles encore plus nombreux.

Ecoutons son appel entrons nombreux dans ses rangs. Sollici-tons nos parents et nos amis pour qu'ils viennent se ranger sous sa bannière afin de la rendre plus forte et plus prospère, et par le fait même plus en mesure de travailler pour notre avancement religieux moral et national.

Voyons, chers compatriotes, un bon coup de collier et en avant

Jean-Paul Chiasson, Prés.-gén.

Lamèque, N. B., le 28 mai 1924.

white

(1

Monsieur le Secrétaire,

Vous me faites l'honneur de m'inviter à écrire quelques lignes Vous me tattes i nonneur de minister à ectrie quesques lignes pour La Société L'Assomption. Je m'y prête volontiers puisque le sufet est très intéressant pour moi, et parce que "les efforts mêmes les plus minimes, souvent répétés, produisent leurs effets."

La Société L'Assomption est une institution NATIONALE. Voilà un fait qui semble ne pas être compris par un grand nombre. Pourtant c'est sa raison d'être, son cachet particulier, la seule ex-

cuse de l'avoir fondée, et le motif de son existence aujourd'hui. Rap-pelons ici, pour le bénéfice de la nouvelle génération, un fait d'histoi-

Le 30 mai 1903, les représentants des Acadiens du Massachu Le 30 mai 1903, les représentants des Acadiens du Massachusetts furent convoqués en assemblée extraordinaire à Fitchburg, dans le sous-sol de l'église Saint-Joseph. Depuis trois mois, l'on discutait et échangeait des correspondances avec les autorités compétents en Acadie, au sujet de fonder une Société mutuelle pour les acadiens. On disait que l'idée était splendide, que nous avions tout ce qu'il fallait pour l'exécuter excepté une chose: le courage. Tout ces faits furent exposés devant les délégués réunis, et après une assez longue discution, la motion suivante fut proposée par feu Hilaire Hébert: "Que nous procédions à organiser une société de secours mutuels exclusivement acadienne." Et cette proposition fut

acceptée unanimement au miliet d'un enthousiasme patriotique digne des plus belles causes. Cette phrase "exclusivement acadienne" nous a causé quelques

nnuis par la suite, mais nous av ons défendu ce point vital contre et en ers tout, comme, l'a démontré M. Henri P. LeBlanc dans une série d'articles publiés l'an dernier dans l'"Evangéline". Ce principe fut la force motrice du dé sut et devrait l'être aujourd'hui. Le projet de réunir les acadiens ép urs par tout le nord de l'Amérique dans un même sentiment de si termisé nationale; avoir une société mutuelle dans le sein de laquelle nous partagerions également le bon-heur d'être les descendants des héros de 1755, et par les moyens de L'UNION de travailler au progrès social, économique et religieux de notre peuple, c'était faire un pas extraordinaire dans le chemin

du progrès. Répétons que L'Assomption est exclusivement la Société du peuple acadien. Elle a été fondée par eux et pour eux. Non pas seu-lement pour les Acadiens du Massachusetts mais pour tous les fils de l'Acadie, en Provinces Maritimes comme en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, comme, en Province de Québec

Il me semble qu. si ce point était compris suffisamment du haut au bas de notre échelle sociale les progrès de notre société serment plus considérables/ C'est donc un sentiment de fierté nationale qui manque chez-nous. Pourtant nous devrions avoir à coeur de soute nir d'une manière adéquate une institution nationale aussi impor-- une des toutes premières chez-nous. Puisque nous l'avons faite exclusivement notre. (et je n'agirais pas autrement aujourd'hui) le devoir nous incombe de lui donner notre support, nul autre ne peut le faire, et lorsque je dis nous, je parle de tous les Acadiens: c'est leur société. Elle fut approuvée à deux congrès pléniers du peu-ple, c'est suffisant pour prouver sa valeur.

Il resterait à parler « u programme de notre société: économie par l'assurance, protectio a penda at la maladie, propagation de la foi et de la langue par la caisse « e l'écolier et les assemblées mensuelles, développement de nos for es morales par une union étroite l'érection de monuments historiques, le dévouement de nos institutions d'éducation, des l'ospices pour les pauvres, les tuberculeux etc., etc. C'est là un maguifique p ogramme, tout préparé pour tra-vailler à la gloire de Dieu et de a patrie. Il nous a donné des ré-sultats splendides depuis vingt ans. On ne peut pas arrêter en si oon chemin il faut marc ier de l'avant.

Que nous faut-il dav: ntage? Trois choses: Plus de fierté nationale, de confiance en nousnêmes, et d'ACTION.

C'est le grand Pie X., qui a dit: "L'Action, voilà ce que de-

Bien à vous en Union, Charié et Protection Clarence F. Cormier, Président-honoraire

Les avantages qu'offre La Societe L'Assomption

La Société L'Assomption est la seule société Acadienne de se-nés au paragraphe précédent.

Trois mois après la fin du concours le comité exécutif en séan-

Elle possède 185 succursales dispersées dans le Canada et les Etats-Unis.

Elle enrôle les Acadiens des deux sexes.

Les membres du Comité Exécutif et les employés salairiés de la société ne participent ni aux primes ni au tirage des prix.

Elle instruit la jeunesse acadienne aux moyens de sa caisse éco-

Elle paie \$5.00 par semaine à ses sociétaires malades. Elle émet des certificats d'assurance aux montants de \$100. \$250. \$500. \$1000 et \$2000.

Elle a payé aux héritiers des membres décédés \$86,000.00

Elle a secouru ses malades aux montants de \$331,218.00.

Elle a déboursé pour l'instruction de la jeunesse acadienne \$66,000.00

Elle a payé durant l'année 1923, pour décès \$6,850.00, pour bénéfices aux malades \$19,707.05.

Le montant de l'assurance en force au 31 décembre 1923 était de \$1,585,000.00. Le nombre de ses me:nbres au 31 décembre 1923 était 5122 bé-

néficiaires et 1961 associés, un total de 7083 membres.

Son actif au 31 décembre 1923 était de \$151,528.87. L'évaluation des certificats à la caisse au décès démontre sol-

vabilité 111.22. Elle a obtenu des permis d'affaires dans les provinces du Nouveau-Brunswick. Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, Québec, dans les Etats du Massachusetts et du Maine. Elle fait de plus rapport au gouvernement d'Ottawa.

Elle est reconnu par l'autorité religieuse partout où elle a permis d'affaires.

Elle paie actuellement l'instruction de 23 protégés à la Caisse

Elle compte parmi ses mombreux protégés 8 prêtres, 13 étu-diants en théologie, des journalistes, des médecins, des instituteurs, des conférenciers employés dans la vie commerciale et industrielle

Les Conditions du Grand Concours

Le proposeur de tout nouveau membre examiné durant le concours aura droit à l'une des primes suivantes:

Certificats de \$100 et 250 prime en argent
Certificat de \$500 prime en argent
Certificat de \$1000 prime en argent
Certificat de \$1000 prime en argent
Certificat de \$2.000 prime en argent
Certificat de \$2.000 prime en argent

2.00 Pourvu toutefois que le nouveau membre paye au moins trois contributions mensuels à la société.

PRIX SPECIAUX

La succession du regretté Monseigneur Richard, premier Au-mônier de notre Société, a génére usement donné à la société L'As-somption la somme de \$500 pour stimuler le recrutement et pour être divisée en prix généraux comme suit:

\$100.00 Quatrième prix 80.00 Cinquième prix Premier prix Deuxième prix 60.00 Dix prix de Troisième prix

20 prix de 5.00

Tout sociétaire qui durant le concours recrute un membre à la Tout sociétaire qui durant le concours recrute un membre à la caisse d'assurance, en outre de la prime, à son nom inscrit sur un bulletin qui est déposé dans l'urne, et il a par conséquent droit de participer au tirage des dits 35 prix. Par cinq nouveaux membres il a droit à six inscriptions; pour 10 nouveaux membres il a droit à 12 inscriptions et ainsi de suite en gardant les mêmes proportions. Tout nouveau membre bénéficiaire qui paye trois mois d'avance lors de son initiation ou après le paiement d etrois contributions manuelles a anssi son nom inscrit sur un bulletin lequel est de mensuelles a aussi son nom inscrit sur un bulletin lequel est de même déposé dans l'urne et il a droit au tirage des 35 prix mention-

Acadiens! La Societe L'Assomption compte sur votre appui! Enrolez-vous des Aujor